

J. CAUSSE & ASSOCIES

Société anonyme au capital de 250 000 Euros
Siège social : 91 Avenue de l'Arrousaire - 84000 AVIGNON

RCS AVIGNON B 702 620 097
SIRET 702 620 097 00023

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2025

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 qui s'élève à la somme de 1.529.539 euros de la manière suivante :

- Dividendes	1.400.000 €
- Report à nouveau	129.539 €

Chaque action recevrait ainsi un dividende de 140 euros.

Toutefois, le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 400.000 euros a été décidé suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 17 février 2025, aussi le solde des dividendes restant à distribuer s'élèvera à la somme de 1.000.000 euros, soit 100 euros par action.

En ce qui concerne les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, les prélèvements sociaux relatifs à cette distribution, qui s'élèvent à 17,20 % du montant brut de la distribution perçue, seront prélevés à la source par la société.

Il en sera de même du prélèvement à la source non libératoire de 12,8 %, sauf pour les associés ayant demandé à être dispensés dudit prélèvement.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2021	31 Décembre 2022	31 Décembre 2023
DIVIDENDE	1 200 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	624.600 €	570.570 €	468.780 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	575.400 €	729.430 €	831.220 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait Certifié Conforme
Olivier GERMAIN
Président du Conseil d'Administration



SA J. CAUSSE ET ASSOCIÉS

91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE

84000 AVIGNON

Bilan au 31 décembre 2024

Copie certifiée conforme
Ragot

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 13 323 103 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 529 539 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	393 190			393 190
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 558			97 558
Immobilisations incorporelles	490 747			490 747
- Terrains	234 490	19 000		253 490
- Constructions sur sol propre	582 410	371 000		953 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	676 767			676 767
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	952 299	155 241	28 226	1 079 314
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	529 149	66 196	64 357	530 989
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 975 115	611 437	92 583	3 493 969
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 400	270 000	300	276 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116 025	2 355	1 800	116 580
Immobilisations financières	122 425	272 355	2 100	392 680
ACTIF IMMOBILISE	3 588 286	883 793	94 683	4 377 396

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	361 420
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	31 769
Total	393 190

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS JDAG 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON	27 441		70,00	17 175
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	1 000		10,00	42 665

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 629	4 336		96 965
Immobilisations incorporelles	92 629	4 336		96 965
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	122 090	25 725		147 815
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	93 708	67 737		161 444
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	723 553	55 949	28 226	751 276
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	410 067	67 334	64 357	413 044
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 349 418	216 745	92 583	1 473 579
ACTIF IMMOBILISE	1 442 046	221 081	92 583	1 570 544

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 271 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	104 695		104 695
Autres	11 885		11 885
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 031 327	6 031 327	
Autres	55 251	55 251	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68 051	68 051	
Total	6 271 208	6 154 628	116 580
Prêts accordés en cours d'exercice	1 037		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	24 953
Interet courus a recevoir	7 516
Total	32 469

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/05/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 381 922
Résultat de l'exercice précédent	1 354 758
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 736 680
Affectations aux réserves	
Distributions	1 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 436 680
Total des affectations	2 736 680

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	250 000				250 000
Primes d'émission	44 769				44 769
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 381 922	1 436 680	1 436 680	1 381 922	1 436 680
Résultat de l'exercice	1 354 758	-1 354 758	1 529 539	1 354 758	1 529 539
<i>Dividendes</i>		1 300 000			
Total Capitaux Propres	3 606 449	1 381 922	2 966 219	2 736 680	3 835 988

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	884 226	89 000			973 226
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	884 226	89 000			973 226
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		89 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 513 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	931 929	224 987	599 732	107 210
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 413	341 413		
Dettes fiscales et sociales	6 689 082	6 689 082		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	512 259	512 259		
Produits constatés d'avance	39 206	39 206		
Total	8 513 888	7 806 947	599 732	107 210
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	201 492			
(**) Dont envers les associés	337 208			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 337 208 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	41 034
Provision congés payés(n)	279 165
Dettes provis. pr partic. salariés	386 247
Personnel - autres charges à payer	1 905 011
Prov Prime Macron	105 000
Organismes sociaux a pay.	895 173
Taxe apprentissage	8 583
Effort construction	44 105
Taxe handicapé	16 000
Charg/prov.cong.payés(n)	111 452
Etat charges a payer	10 383
Total	3 802 153

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	68 051		
Total	68 051		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	39 206		
Total	39 206		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
TOTAL	20 489 675

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 451 967	537 345	1 914 622
+ Résultat exceptionnel	1 164		1 164
- Participations des salariés	386 246		386 246
Résultat comptable	2 066 884	537 345	1 529 539
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 119 407 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	477 629
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	477 629
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	119 407
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 194 592 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 973 226 euros

Désignation de l'entreprise		SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE 84000 AVIGNON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 0 2 6 2 0 0 9 7 0 0 0 2 3		Néant		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	393 189	AI		393 189
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	97 557	AK	96 964	592
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	253 490	AO		253 490
		Constructions	AP	1 630 176	AQ	309 259	1 320 917
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 610 302	AU	1 164 320	445 982
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	276 100	CV		276 100
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	104 694	BG		104 694
		Autres immobilisations financières*	BH	11 885	BI		11 885
TOTAL (II)			BJ	4 377 396	BK	1 570 544	2 806 852
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	198 705	BQ		198 705
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 031 327	BY	483 255	5 548 071
		Autres créances (3)	BZ	55 250	CA		55 250
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 452 706	CE		1 452 706
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3 193 466	CG		3 193 466
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	68 050	CI		68 050
TOTAL (III)		CJ	10 999 506	CK	483 255	10 516 250	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	15 376 902	IA	2 053 799	13 323 102
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SA J. CAUSSE ET ASSOCIES</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>250 000</u>)		DA	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	44 769
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	550 000
	Report à nouveau		DH	1 436 680
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 529 539
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3 835 988
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	973 226
	TOTAL (III)		DR	973 226
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	931 928
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	337 208
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	341 413
	Dettes fiscales et sociales		DY	6 689 081
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	175 050
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	39 206
TOTAL (IV)		EC	8 513 888	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 323 102	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 806 946
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	20 487 729	FH	1 945	FI	20 489 674	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 487 729	FK	1 945	FL	20 489 674	
	Production stockée*				FM	2 856		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	43 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	245 840		
	Autres produits (1) (11)				FQ	22 693		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	20 804 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 833 517	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	299 413	
	Salaires et traitements*					FY	10 191 937	
	Charges sociales (10)					FZ	4 404 027	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*				GA	221 080	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	299 667	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	89 000		
	Autres charges (12)				GE	30 678		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 369 324
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 435 073	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 036	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	42 713	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	43 749	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 856	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	26 856	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	16 892	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 451 966	

Désignation de l'entreprise SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 163	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 463	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	300	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	300	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 163	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	386 246	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	537 345	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 849 611	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 320 072	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 529 539	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 233	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Rentrées sur créances amorties			1 163	
Produits des cessions d'éléments d'actif			300	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANDRE FRISON

E. S. C.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME

COMMISSAIRE AUX COMPTES

(COUR D'APPEL DE NIMES)

J. CAUSSE ET ASSOCIES

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU CAPITAL DE 250 000 EUROS

91, avenue de l'Arrousaire

84000 AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2024

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

216, boulevard Pierre Boule – 84000 AVIGNON ☎ 04 90 86 64 73

e-mail : afrison@corexx.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J.CAUSSE ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société.

Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

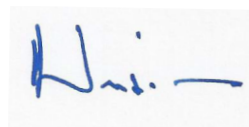
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON

Le 10 mai 2025



André FRISON

Commissaire aux Comptes

SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE

84000 AVIGNON

Bilan au 31 décembre 2024

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	393 190		393 190	393 190
Autres immobilisations incorporelles	97 558	96 965	593	4 929
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	253 490		253 490	234 490
Constructions	1 630 177	309 259	1 320 917	1 043 379
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 610 302	1 164 320	445 982	347 828
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	276 100		276 100	6 400
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	104 695		104 695	103 658
Autres immobilisations financières	11 885		11 885	12 367
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 377 396	1 570 544	2 806 852	2 146 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	198 705		198 705	195 849
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 031 327	483 256	5 548 072	4 963 558
Autres créances	55 251		55 251	48 294
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 452 707		1 452 707	2 109 686
Disponibilités	3 193 466		3 193 466	2 383 924
Charges constatées d'avance (3)	68 051		68 051	41 716
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 999 506	483 256	10 516 251	9 743 028
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 376 902	2 053 800	13 323 103	11 889 268
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	44 769	44 769
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	550 000	550 000
Report à nouveau	1 436 680	1 381 922
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 529 539	1 354 758
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 835 988	3 606 449
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	973 226	884 226
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	973 226	884 226
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	931 929	733 421
Emprunts et dettes financières diverses (3)	337 208	318 881
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 413	323 604
Dettes fiscales et sociales	6 689 082	5 924 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	175 051	88 645
Produits constatés d'avance	39 206	9 420
TOTAL DETTES	8 513 888	7 398 593
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 323 103	11 889 268
(1) Dont à plus d'un an (a)	706 942	546 639
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 806 947	6 851 955
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	20 487 730	1 945	20 489 675	18 494 155
Chiffre d'affaires net	20 487 730	1 945	20 489 675	18 494 155
Production stockée			2 856	34 145
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			43 333	80 945
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			245 840	88 585
Autres produits			22 693	44 731
Total produits d'exploitation (I)			20 804 398	18 742 561
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 833 518	2 388 395
Impôts, taxes et versements assimilés			299 414	287 459
Salaires et traitements			10 191 938	9 415 529
Charges sociales			4 404 028	4 043 394
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			221 081	229 794
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			299 668	102 462
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			89 000	84 166
Autres charges			30 679	23 700
Total charges d'exploitation (II)			18 369 324	16 574 899
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 435 074	2 167 663
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 037	1 026
Autres intérêts et produits assimilés (3)			42 713	50 688
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			43 750	51 714
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			26 857	21 628
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			26 857	21 628
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			16 893	30 086
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 451 967	2 197 749

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 164	300
Sur opérations en capital	300	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 464	300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	300	1 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	300	1 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 164	-1 200
Participation des salariés aux résultats (IX)	386 246	372 858
Impôts sur les bénéfices (X)	537 345	468 933
Total des produits (I+III+V+VII)	20 849 611	18 794 575
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 320 072	17 439 817
BENEFICE OU PERTE	1 529 539	1 354 758
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 13 323 103 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 529 539 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	393 190			393 190
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 558			97 558
Immobilisations incorporelles	490 747			490 747
- Terrains	234 490	19 000		253 490
- Constructions sur sol propre	582 410	371 000		953 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	676 767			676 767
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	952 299	155 241	28 226	1 079 314
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	529 149	66 196	64 357	530 989
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 975 115	611 437	92 583	3 493 969
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 400	270 000	300	276 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116 025	2 355	1 800	116 580
Immobilisations financières	122 425	272 355	2 100	392 680
ACTIF IMMOBILISE	3 588 286	883 793	94 683	4 377 396

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	361 420
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	31 769
Total	393 190

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS JDAG 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON	27 441		70,00	17 175
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	1 000		10,00	42 665

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 629	4 336		96 965
Immobilisations incorporelles	92 629	4 336		96 965
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	122 090	25 725		147 815
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	93 708	67 737		161 444
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	723 553	55 949	28 226	751 276
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	410 067	67 334	64 357	413 044
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 349 418	216 745	92 583	1 473 579
ACTIF IMMOBILISE	1 442 046	221 081	92 583	1 570 544

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 271 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	104 695		104 695
Autres	11 885		11 885
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 031 327	6 031 327	
Autres	55 251	55 251	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68 051	68 051	
Total	6 271 208	6 154 628	116 580
Prêts accordés en cours d'exercice	1 037		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablr	24 953
Interet courus a recevoir	7 516
Total	32 469

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/05/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 381 922
Résultat de l'exercice précédent	1 354 758
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 736 680
Affectations aux réserves	
Distributions	1 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 436 680
Total des affectations	2 736 680

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	250 000				250 000
Primes d'émission	44 769				44 769
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 381 922	1 436 680	1 436 680	1 381 922	1 436 680
Résultat de l'exercice	1 354 758	-1 354 758	1 529 539	1 354 758	1 529 539
<i>Dividendes</i>		<i>1 300 000</i>			
Total Capitaux Propres	3 606 449	1 381 922	2 966 219	2 736 680	3 835 988

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	884 226	89 000			973 226
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	884 226	89 000			973 226
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		89 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 513 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	931 929	224 987	599 732	107 210
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 413	341 413		
Dettes fiscales et sociales	6 689 082	6 689 082		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	512 259	512 259		
Produits constatés d'avance	39 206	39 206		
Total	8 513 888	7 806 947	599 732	107 210
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	201 492			
(**) Dont envers les associés	337 208			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 337 208 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	41 034
Provision congés payés(n)	279 165
Dettes provis. pr partic. salariés	386 247
Personnel - autres charges à payer	1 905 011
Prov Prime Macron	105 000
Organismes sociaux à pay.	895 173
Taxe apprentissage	8 583
Effort construction	44 105
Taxe handicapé	16 000
Charg/prov.cong.payés(n)	111 452
Etat charges à payer	10 383
Total	3 802 153

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	68 051		
Total	68 051		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	39 206		
Total	39 206		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
TOTAL	20 489 675

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 451 967	537 345	1 914 622
+ Résultat exceptionnel	1 164		1 164
- Participations des salariés	386 246		386 246
Résultat comptable	2 066 884	537 345	1 529 539
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 119 407 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	477 629
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	477 629
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	119 407
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 194 592 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 973 226 euros